



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



# RECOMMANDATIONS RELATIVES A LA PREVENTION ET CONTROLE DES MALADIES INFECTIEUSES DANS LE CADRE DE L'ACCUEIL DE REFUGIES UKRAINIENS

Date 10/03/2022

Rédaction Delphine ROBERTON

Validation Alaa RAMDANI

*Ces recommandations sont issues du European Center for Disease Control (ECDC) et sont disponibles en anglais en suivant le lien : <https://www.ecdc.europa.eu/en/publications-data/operational-public-health-considerations-prevention-and-control-infectious>*

Le 8 mars 2022, le centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC) a édité un document relatif à la prévention et au contrôle des maladies infectieuses dans le contexte de l'agression de la Russie envers l'Ukraine.

Son objectif est de sensibiliser les prestataires de soins de santé à la nécessité d'assurer l'accès aux soins et la continuité des programmes de vaccination, tout en prenant conscience de la vulnérabilité aux maladies infectieuses des personnes déplacées.

## 1. PREVALENCE DES MALADIES INFECTIEUSES ET PROPHYLAXIE

Les arrivants peuvent être soumis à des risques spécifiques, en raison :

- de l'incidence accrue de diverses maladies infectieuses dans leur pays d'origine,
- des conditions de vie perturbées avant et pendant leur déplacement,
- des difficultés d'accès aux soins de santé dans le pays d'accueil.

Une attention particulière doit être accordée à plusieurs maladies transmissibles :

- **Covid-19** : Depuis le début de la crise et jusqu'au 2 mars 2022, 4 849 022 cas confirmés et 106 239 décès liés à la COVID-19 ont été enregistrés en Ukraine. Omicron est actuellement le principal variant en circulation. Afin de faciliter le passage des frontières, certains pays frontaliers ont réduit les restrictions de voyage imposées par la Covid-19. Au 23 février 2022, 35% de la population avait bénéficié d'une primo vaccination ; l'adoption du vaccin étant uniformément faible dans tous les groupes d'âge adultes (y compris les plus de 60 ans et les personnes à facteurs de risque de maladie grave). L'Ukraine a rejoint le système de certificat numérique Covid de l'UE. Les vaccins autorisés en Ukraine contre la Covid-19 : Spikevax, Comirnaty, Janssen, Vaxzevria, Covishield et CoronaVac.

Au sein des hôpitaux et autres établissements de santé, les mesures de prévention de la transmission du SARS-CoV-2 doivent continuer d'être appliquées (dépistage lors de l'admission, respects des mesures barrières, etc.).

- **Tuberculose** : Problème majeur de santé publique en Ukraine. C'est un pays hautement prioritaire pour la tuberculose selon l'OMS. Incidence élevée : 65 cas par 100 000 habitants (28 539 cas ont été déclarés en 2019). La Tuberculose résistante aux médicaments représente 27% des nouveaux cas.
- **VIH** : 15 658 nouveaux cas ont été diagnostiqués en 2020 en Ukraine, on estime que 257 000 personnes seraient atteintes, avec une couverture thérapeutique, par traitement antirétroviraux, de 57%.
- **Poliomyélite** : Vulnérabilité considérable, en particulier pour les enfants de moins de 6 ans, principalement en raison de niveau insuffisant de couverture vaccinale (entre 60 et 99% en fonction du groupe d'âge et de la région du pays). Les vaccins injectables et oraux sont utilisés en Ukraine.
- **Rougeole** : La couverture vaccinale globale pour deux doses de vaccin est insuffisante pour prévenir les épidémies. Malgré une diminution des cas ces deux dernières années (qui peuvent s'expliquer par des mesures liées à la Covid-19), les conditions de vie des réfugiés pourraient faciliter la survenue d'une nouvelle épidémie, d'autant plus que le printemps coïncide avec la saisonnalité de la maladie.
- **Grippe saisonnière** : Elle est toujours en circulation, la couverture vaccinale contre la grippe est faible en Ukraine (164 939 personnes vaccinées pour la saison 2021-2022).
- **Rage** : **La Commission européenne ayant décidé d'assouplir la procédure relative aux mouvements des animaux de compagnies vers l'UE, il faut garder à l'esprit qu'en Ukraine, la rage est toujours endémique chez les animaux de la forêt, mais aussi chez les chats et chiens. De plus la vaccination rabique est faible en Ukraine. Il conviendra donc de signaler aux collectivités la nécessité d'organiser la vaccination en lien avec les services vétérinaires et les vétérinaires praticiens. Un document traduit en ukrainien et rappelant ces éléments a été rédigé par la DGAI et est disponible sur le lien suivant : <https://agriculture.gouv.fr/rage-informations-grand-public-et-voyageurs>**

Afin de pouvoir éviter un certain nombre de maladies (ou tout du moins leurs complications), il est essentiel de pouvoir assurer la continuité des vaccinations de routine et/ou de combler les lacunes dans les antécédents de vaccination selon les recommandations nationales accessibles via ce lien : [https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/calendrier\\_vaccinal\\_090721.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/calendrier_vaccinal_090721.pdf) .

En l'absence de carnet de vaccination, ou si celle-ci est incertaine, la personne doit être considérée comme non vaccinée et une vaccination doit être proposée (dans la mesure du possible avec des vaccins combinés) : La priorité étant donnée à la protection contre les maladies infectieuses facilement transmissibles et susceptibles d'entraîner des conséquences graves (telles que la Covid-19, la rougeole et la poliomyélite). Un dossier physique et/ou numérique de vaccination devra être fourni.

### **Vaccinations prioritaires à proposer:**

Compte tenu de la couverture vaccinale en Ukraine, les vaccinations à recommander en priorité, et particulièrement chez l'enfant, sont :

- COVID-19
- Rougeole Oreillons Rubéole
- Diphtérie/Tétanos/Poliomyélite/Coqueluche/Heamophilus influenzae

### **Pour les patients hospitalisés**

Des taux élevés de résistance aux antibiotiques sont signalés en Ukraine, notamment pour les bactéries Gram-négatives.

Pour exemple :

- *Escherichia coli*, résistance aux céphalosporines de 3<sup>ème</sup> génération
- *Klebsiella pneumoniae*, résistance aux carbapénèmes
- *Acinetobacterspp*, résistance aux carbapénèmes
- *Staphylococcus aureus*, résistance à la méticilline

Les plaies traumatiques sont particulièrement préoccupantes car elles peuvent entraîner des infections par *A. Baumannii*, *K. pneumoniae* et d'autres organismes multirésistants.

Les prestataires de soins de santé doivent être conscients de ces risques afin de pouvoir diagnostiquer et traiter les infections par des organismes multirésistants chez les personnes déplacées, et ainsi, prévenir la transmission dans les établissements de santé.

Les patients transférés depuis les hôpitaux ukrainiens, ou ayant été hospitalisés en Ukraine au cours des 12 derniers mois, doivent être isolés de manière préventive et faire l'objet d'un dépistage du portage de bactéries multirésistantes.

### **Pour les personnes en centre d'accueil**

Outre les épidémies d'infections respiratoires et les maladies d'origine alimentaire et hydrique, la promiscuité peut accroître le risque d'infestations par la gale, les puces et/ou les poux (dans de rares cas, ces derniers peuvent propager des maladies).

Pour prévenir et contrôler la transmission, il est important d'évaluer les besoins en matière de contrôle des maladies transmissibles, notamment en cas d'afflux soudain de personnes déplacées. L'ECDC a édité une liste pour les centres d'accueil de migrants :

<https://www.ecdc.europa.eu/sites/default/files/media/en/publications/Publications/preparedness-checklist-migrant-centres-tool.pdf>

## **2. SUIVI SANITAIRE**

Il est fondamental de procéder à un bilan sanitaire initial et à la surveillance des maladies au sein des centres d'accueil afin d'assurer la continuité des soins et d'éviter les complications dues aux pathologies préexistantes. Cela facilitera également le traitement précoce des affections aiguës et la détection rapide des maladies susceptibles d'être transmises à la communauté.

Un tableau récapitulatif des syndromes à surveiller est accessible en annexe 2 du rapport de l'ECDC : [https://www.ecdc.europa.eu/sites/default/files/documents/prevention-control-infectious-diseases-russia-aggression\\_0.pdf](https://www.ecdc.europa.eu/sites/default/files/documents/prevention-control-infectious-diseases-russia-aggression_0.pdf)

Des modèles de bilan sanitaire, initiale et pendant l'hébergement sont proposés en annexe.

### 3. SOINS DE SANTE

Au-delà des maladies infectieuses liées aux mouvements de la population, il y a d'autres risques sanitaires, et notamment, la perturbation des soins de santé :

- les soins chroniques (traitement contre le cancer, diabète et/ou la perte de médicaments prescrits, etc.),
- les risques environnementaux (exposition au froid, déshydratation, etc.),
- les problèmes de santé mentale (en particulier, un syndrome de stress post-traumatique), qui peuvent se manifester plusieurs semaines après le déplacement.

Il est nécessaire de prendre en compte les points suivants :

- Facilité d'accès aux soins et aux prestations de santé.
- Information sur l'accès aux soins (entre autre) en ukrainien.
- Service d'interprétariat pour les prestataires de soins en santé.
- Stratégie de vaccination : accès et documentation.
- Protection des mineurs non accompagnés.

Il est important de pouvoir fournir aux nouveaux arrivants des informations sanitaires. L'interruption de soins pouvant avoir un grave impact sur la santé publique, les structures de soins de santé communautaires doivent également proposer une continuité des soins et un aiguillage approprié pour les problèmes de santé chroniques et/ou les maladies déjà diagnostiquées (comme la tuberculose, le VIH, l'hépatite B, etc.).

## 4. ANNEXES

Bilan de santé initial à l'arrivée :



ACCUEIL DE REFUGIES UKRAINIENS

Bilan succinct à l'arrivée



**Date :**

**Heure :**

**Lieu (adresse) :**

**Consigne :** Merci de renvoyer cette fiche à l'adresse mail suivante : \_\_\_\_\_

**Opérateur de première ligne réalisant cette évaluation :** \_\_\_\_\_

1. Nb de personnes recensées à l'arrivée : \_\_\_\_\_ /\_\_\_\_/

**2. Médico-psy :**

- Nb de personnes vues par les psychologues/psychiatres associatifs ou la CUMP à l'arrivée /\_\_\_\_/

- Nb de personnes nécessitant d'être revues pour un soutien/suivi  
lié au stress, anxiété, état dépressif, etc. /\_\_\_\_/

**3. Pathologies :**

- Nb de personnes nécessitant une consultation urgente (y compris défaut de continuité de soins ou de médicaments) /\_\_\_\_/

Précisez : \_\_\_\_\_

---

---

---

Bilan de santé durant l'hébergement :



## ACCUEIL DE REFUGIES UKRAINIENS

Bilan dans les jours suivants l'arrivée



**Date :**

**Heure :**

**Lieu (adresse) :**

**Date de réalisation du 1<sup>er</sup> bilan :**

**Consigne : Merci de renvoyer cette fiche à l'adresse mail suivante :** \_\_\_\_\_

**Opérateur de première ligne réalisant cette évaluation :** \_\_\_\_\_

1. Nb de personnes recensées à l'arrivée : / \_\_\_/

**2. Médico-psy :**

- Nb de personnes vues par les psychologues/psychiatres associatifs ou la CUMP depuis le 1<sup>er</sup> bilan / \_\_\_/

- Nb de personnes nécessitant un soutien/suivi par les psychologues/psychiatres associatifs ou la CUMP / \_\_\_/

**3. Pathologies :**

- Nb de personnes ayant bénéficié d'une consultation urgente (y compris défaut de continuité de soins ou de médicaments) / \_\_\_/

- Précisez : \_\_\_\_\_

- Nb de personnes nécessitant une continuité de soins ou de médicaments / \_\_\_/

- Précisez : \_\_\_\_\_

- Nb de personnes examinées par un médecin / \_\_\_/

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**4. Couverture vaccinale :**

- Nb de personnes avec mise à jour du calendrier vaccinal nécessaire / \_\_\_/

- Nb de personnes souhaitant une vaccination contre le Covid-19 / \_\_\_/

**5. Tuberculose :**

- Nb de personnes nécessitant une consultation spécialisée pour la tuberculose / \_\_\_/

Ne sait pas